

Maîtrise d'oeuvre: Jean Paul Bonnemaïson et Vincent Baur architecte associé **Crédit photos:** Jérôme Fleurier



Maison de l'emploi et des services publics ~

Hem (59)

INFORMATIONS (à compléter pour chaque opération)

maîtrise d'œuvre (architecte(s), BET, etc.)

Jean-Paul Bonnemaïson et Vincent Baur architectes.....
.....
.....

coordonnées de l'architecte

adresse 12 rue Pecquay.....
.....
.....

..... code postal 75004.....

ville Paris.....

téléphone 01.42.76.01.75.....

courriel jpaul.bonnemaïson@orange.fr.....

signature ou cachet

nom de la réalisation Maison de l'emplois et des services publics.....

PREMIÈRE ŒUVRE

programme

adresse Parvis Berthelot.....

code postal 59 510 ville HEM

maîtrise d'ouvrage ville de Hem

surfaces (SHAB) 1 877 m2

calendrier décembre 2011.....

coût total (préciser HT ou TTC et date de valeur) 3,539,472 euros TTC.....

certification environnementale

entreprises Fondations spéciales: MENARD, Gros oeuvre: DELECROIX, Briques: DELECROIX, Electricité: HAINAUT, Charpentes métallique: CANER, Couverture: CANER, Métallerie: CM MENUISERIE, Plomberie: DELPORTE, Menuiserie bois: CREATION BOIS CONCEPT, sols souples: PIQUE ET FIL, Ascenseur: SCHINLDER, Carrelage: BAUTERS, Peintre: VANDENDRIESSCHE, Occulation: SQUARE STORE, Chauffage: NORD CLIMATISATION, VRD: DESBARBIEUX

principaux produits (marques) brique pleine silico-calcaire TERCA, structure

métallique, étan-.....

crédit photos (préciser sur chaque photo si plusieurs) Jérôme Fleurier.....

L'architecte, par la remise de son dossier, autorise la reproduction de tout ou partie de celui-ci – à titre non exclusif – dans les éditions papier et électronique d'Amc. Les photos fournies par le candidat devront mentionner le nom du photographe ou de l'agence photo. Le candidat est tenu d'obtenir toutes les autorisations nécessaires à la publication de son dossier. La rédaction n'est pas responsable des documents reçus. Il ne sera fait aucun retour.

1. Le parti urbain

Je ne récuse pas les théories. Je préfère naviguer dans leurs marges J.B. Pontalis

Le quartier des Hauts Champs est constitué par la juxtaposition de deux géométries, celle de l'ancien réseau viaire, façonné par l'usage, et celle plus récente d'une urbanisation orthogonale, avec comme axe directeur l'avenue Henri Dunant et son grand mail. La place proposée par le programme, sensiblement carrée, s'inscrit dans celle-ci. Le rond point par contre, d'une logique purement circulatoire, est issu du réseau viaire. Il entre en conflit avec la place, lieu d'urbanité, lieu privilégié de rencontres et d'échanges. L'axe de circulation, avec son emprise de 20m, coupant en diagonale la place, introduit une contrainte supplémentaire, la fluidité de l'espace public s'en trouvant altérée. Le parti urbain proposé tente de concilier les impératifs incontournables de la circulation et la nécessité de création de lieux à fort potentiel urbain.

Le projet s'inscrit dans le scénario proposé par l'Agence Pattou, celui d'un carrefour à feux. L'avenue Henri Dunant et son mail devient l'axe de composition principal. Suivant les règles de l'urbanisme classique, il génère la place et l'inscrit comme un espace intimiste à dominante minérale comme toutes les places du Nord, formant un contrepoint à l'ample espace végétal du mail.

Le projet, par son implantation et son volume organise et constitue la place dans tous les cas de figure de la programmation de cet équipement. C'est une paroi urbaine à l'échelle de la place, mais aussi un signal en extrémité de l'avenue Henri Dunant. L'articulation entre l'axe de composition et la place, garde une certaine porosité, mêlant le végétal et le minéral, et proposant une écriture urbaine constituée de kiosques, d'une circulation couverte et d'une fontaine sèche formant miroir, amplifiant la perception de cet équipement dans le quartier. Le carrefour garde un statut de croisement de voies et non pas de 2° place circulaire. Un discret traitement de sol de la place protégera, sans séparer, piétons et voitures. Les bases spatiales d'une urbanité sont mise en place, reste ensuite à trouver la diversité et l'attractivité des activités.

2. Le parti architectural

Plus de matière avec moins de manières ((Hamlet, reine Gertrude à Polonius) - Shakespeare

En cohérence avec les choix urbains, le parti architectural propose une disposition des composantes du programme privilégiant l'absolue nécessité de créer une volumétrie intégrant la dimension temporelle. Le parti proposé n'est pas un agrégat de volumes à ériger dans le temps, mais une enveloppe globale, posant ses limites, et capable de répondre à des variations dans la programmation. La maison de l'emploi est à l'étage définissant dessous un volume en rez de chaussée pouvant accueillir l'ANPE et la Poste; si ce programme se finalise, mais aussi tout autre programme, Marché couvert, commerces, activités tertiaires etc..., l'enveloppe est là, les fluides en attente.

Car le projet proposé se veut un point fort dans le quartier. Un volume transparent sur deux niveaux fait articulation, à la fois entre espace public et espace privé, et entre les deux éléments principaux du programme, maison de l'Emploi et ANPE. Ce volume est une porte, accueil, ouverture, mais aussi passage vers une nouvelle activité. La visibilité de ce volume symbolique est amplifiée par sa localisation en extrémité de l'axe primaire de composition, et par son dédoublement par un bassin-miroir de dimension identique à sa façade.

La dimension institutionnelle du projet est affirmée par le choix d'une volumétrie à l'échelle du quartier et reprenant ses codes, toitures et matériaux, mais affirmant par ailleurs son statut, et surtout son identification comme signe d'espoir et de reconquête sociale, par la dynamique de son écriture, les contrastes de ses matériaux, cuivre en toiture et bardage, brique posée à joints décroisés en terre anthracite de Nancay, verre structurel coloré en façade. La notion d'accueil étant essentielle, l'architecture du bâtiment s'articule avec l'espace public, par la mise en place de galeries couvertes, accompagnant et protégeant l'utilisateur, espace intermédiaire semi-public, aboutissant à l'ample volume du hall, dont le statut est lui semi-privé, l'escalier mis en scène dans cet espace résumant l'esprit de cet équipement, large accueillant, bien proportionné, mais en même temps sollicitant l'effort personnel de monter. Ensuite la Maison de l'Emploi est directement lisible dans son usage, avec son grand volume unitaire organisé par l'axe central de distribution. L'ambiance proposée est chaleureuse, avec son parquet de chêne, ses meubles cloisons en bois filmé et des paravents en verre sérigraphié. Une attention particulière a été apportée à l'éclairage naturel des locaux, avec en complément des façades largement vitrées, une boîte de lumière centrale et un éclairage en shed dans l'axe du bâtiment, qui définit et oriente l'espace central, accompagnant l'utilisateur dans ses démarches.

Le parti proposé permet, par ailleurs, d'absorber le dénivelé important, par la création d'un niveau supplémentaire enterré côté place, recevant les locaux techniques et le parking du personnel côté jardin public. La place est proposée avec une pente de 4%, les galeries couvertes formant socle et transition avec le niveau bas de l'équipement fixé à +37.00.

Tout le socle est prévu en voile BA, habillé de brique côté place et avec une lecture de la stratigraphie du sol, par empreinte en fond de moule et lazure côté parking.

La structure est ensuite constituée de poteaux et poutres alvéolaires, sur une épaisseur de 18m, avec pour le plancher une structure en cantilever de 12 m et un porte à faux de 3 m et des portiques encastrés pour la couverture. La peau extérieure opaque est une brique collée auto porteuse de 11 cm, la peau intérieure un panneau bois classé m1 de 19 mm. L'entre deux reçoit une isolation renforcée.

La façade vitrée est organisée sur la trame de bureau éprouvée de 75 cm, un châssis sur deux ou trois ouvrant à la française, permettant de répondre aux souhaits des utilisateurs et aux nécessités du nettoyage. Les charges au vent des façades sont reprises par des lames de verre verticales, transmettant les efforts à la structure primaire. Ces lames ont par ailleurs une fonction de protection solaire et une fonction de protection de l'intimité des utilisateurs.

Ces lames sont des glaces feuilletées, le film intercalaire étant coloré, amenant une ambiance colorée dans les locaux et complétant l'écriture du bâtiment comme signal fort dans le quartier.

3 . Le parti paysager

Pour absorber le dénivelé, le bâtiment forme soutènement entre la place et le parking. Il est proposé un travail en déblais/remblais entre les terrassements du socle du bâtiment et le jardin publics. Celui-ci a été amplifié par l'organisation du parking partiellement implanté sous le bâtiment. Les terres en excédant seraient modelées pour constituer un jardin public aux point de vues variés, cette butte intégrant le parking dans le paysage, des tilleuls d'alignement matérialisant la limite de l'opération tout en assurant un ombrage aux voitures.

Le saule existant accompagne, face à la Poste, le volume linéaire de la Maison de l'Emploi, induisant un fructueux dialogue entre le minéral et le végétal et inscrivant cet équipement dans une histoire du lieu.

L'axe végétal de l'avenue Henri Dunant se prolonge jusqu'à la Maison de l'Emploi, formant articulation entre le carrefour routier et la place à vocation piétonne. Cette écriture végétale est complétée par des éléments urbains caractéristiques, kiosque, bassin-miroir, galerie, emmarchements.

La place elle-même est proposée en pavés de granit, avec des accents de brique, les séparations, bus/voitures/piétons étant réalisées en bordures de trottoir arrondi, obstacle matériel, mais non visuel.

Le végétal pénètre au cœur du projet, le caisson de lumière recevant en pleine terre une plantation de bambous.

4. L'usage

Le personnel à partir de son parking en pied de bâtiment, accède à un noyau de circulation à l'abri sous le débord du bâtiment. Ce noyau, escalier et ascenseur, dessert les 2 niveaux et les 2 équipements principaux. Pour les usagers, une galerie couverte dessert les 3 équipements, avec pour la Maison de l'emploi les sanitaires publics et les salles de permanence en accès direct., les usagers pénétrant ensuite directement dans le centre de ressources; Les locaux sont ensuite organisés longitudinalement et transversalement, du plus public au plus privé. Le même principe est appliqué pour l'ANPE, dont l'espace personnel clôturé cette séquence par un volume en porte à faux accompagnant la topographie en pente du site.

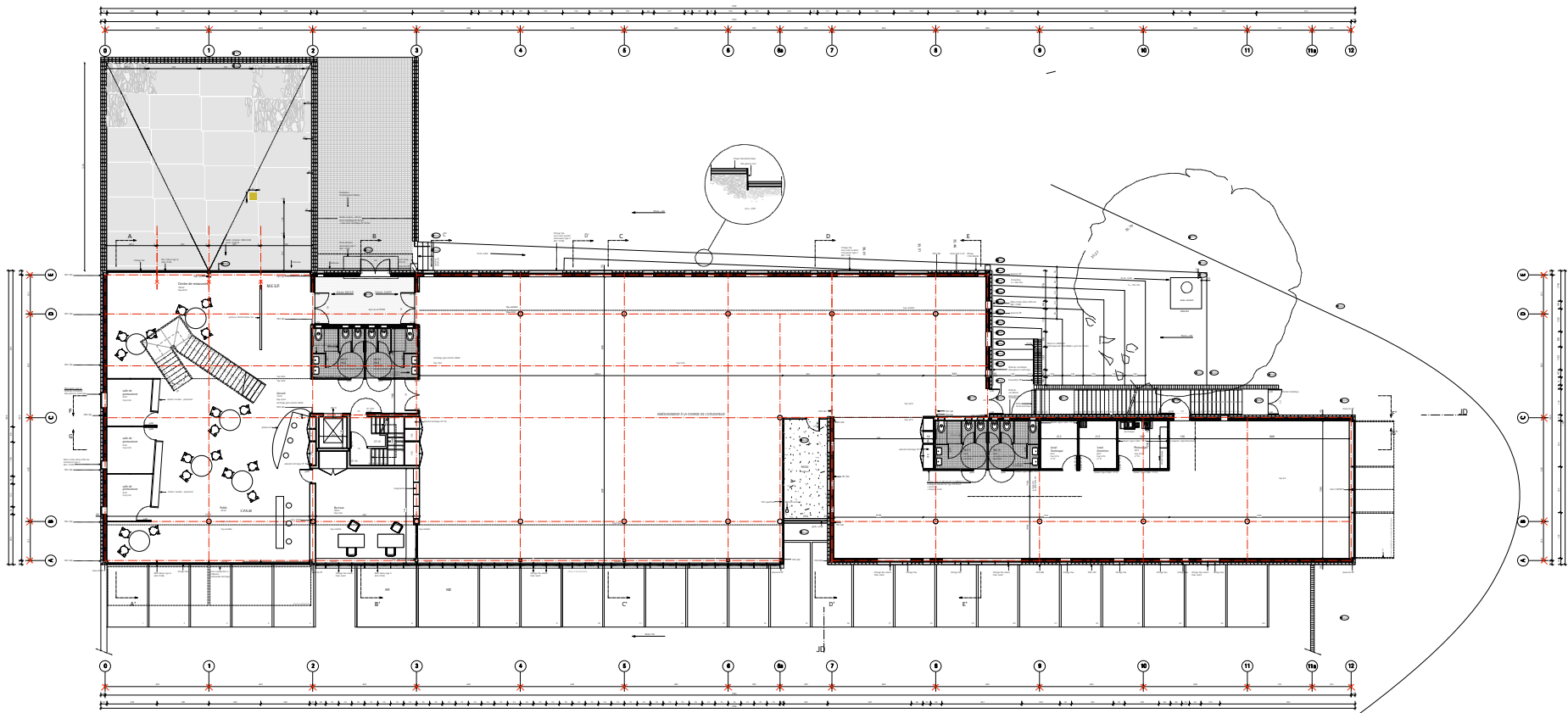
La trame structurelle de 12 m se subdivise en une trame d'usage de 75 cm qui autorise une grande diversité dans la surface des bureaux et une grande souplesse dans l'organisation des plateaux libres.

Cette adaptabilité est rendue possible par les choix de cheminement des fluides, soit un plancher d'étage avec faux plafond et plancher technique alimentant l'ANPE et la Poste par dessus et la Maison de l'Emploi par dessous. Par ailleurs une allège avec ventilo-convecteurs et plinthe électrique ceinture l'ensemble de l'équipement. Le sol de la Maison de l'emploi est un parquet industriel chêne de 29 mm classé U4P4, le sol de l'ANPE et de la Poste étant une chape lissée industrielle de même classement et d'entretien aisé. Les locaux sanitaires sont en carrelage de grès cérame, les parois intérieures étant en panneau HD particulièrement résistant et facile d'entretien. Le système constructif, brique pleine de 11 cm auto porteuse, l'isolation thermique de 2 fois 80 mm et l'habillage intérieur en bois ou en plaque de plâtre, assure une excellente isolation au bâtiment et le respect de la TH 2000. Les appareillages de plomberie sont prévus à temporisation, encastrés et anti-vandalisme, avec trappe de maintenance.

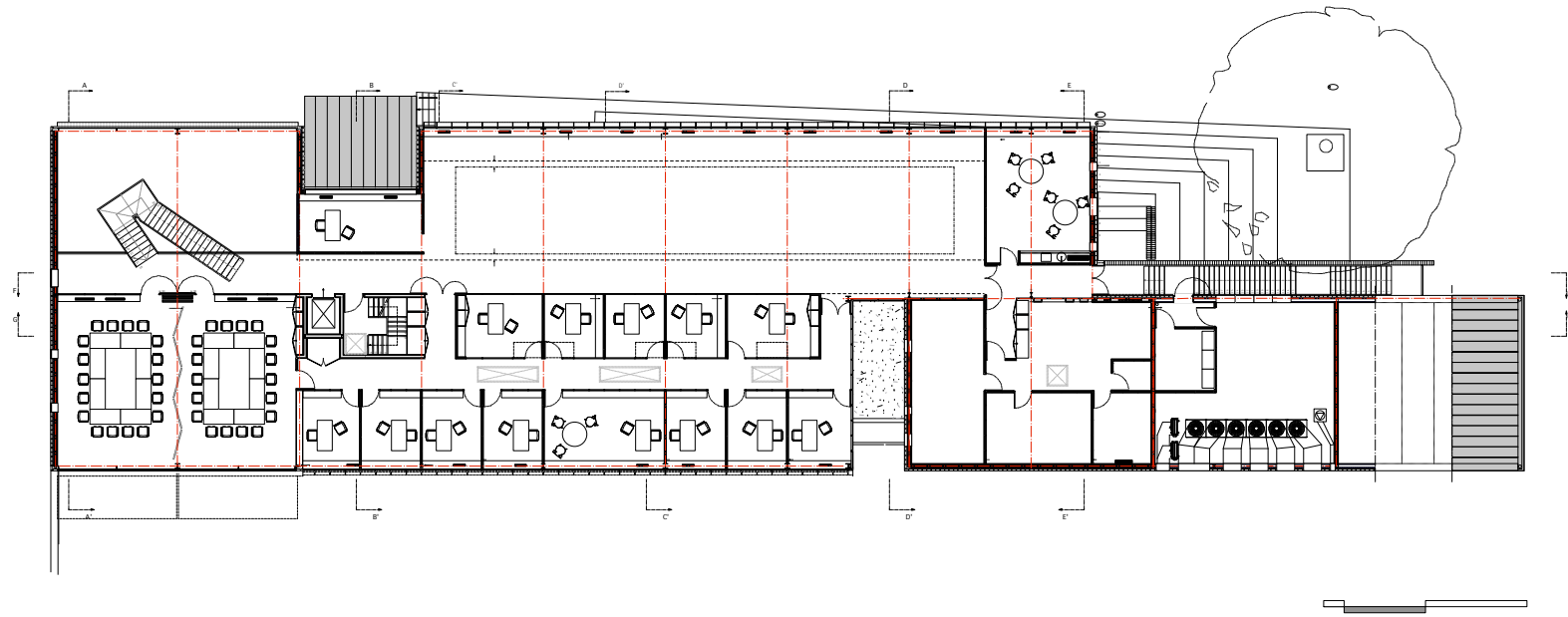




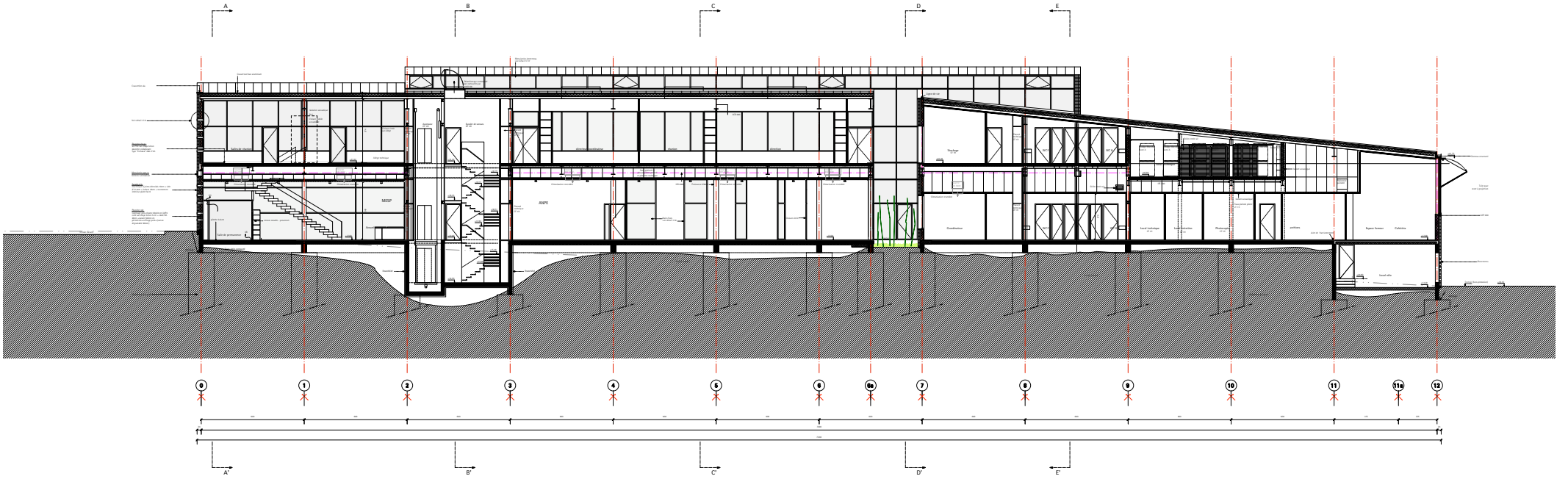
PLAN MASSE



PLAN RDC



PLAN ÉTAGE



COUPE LONGITUDINALE



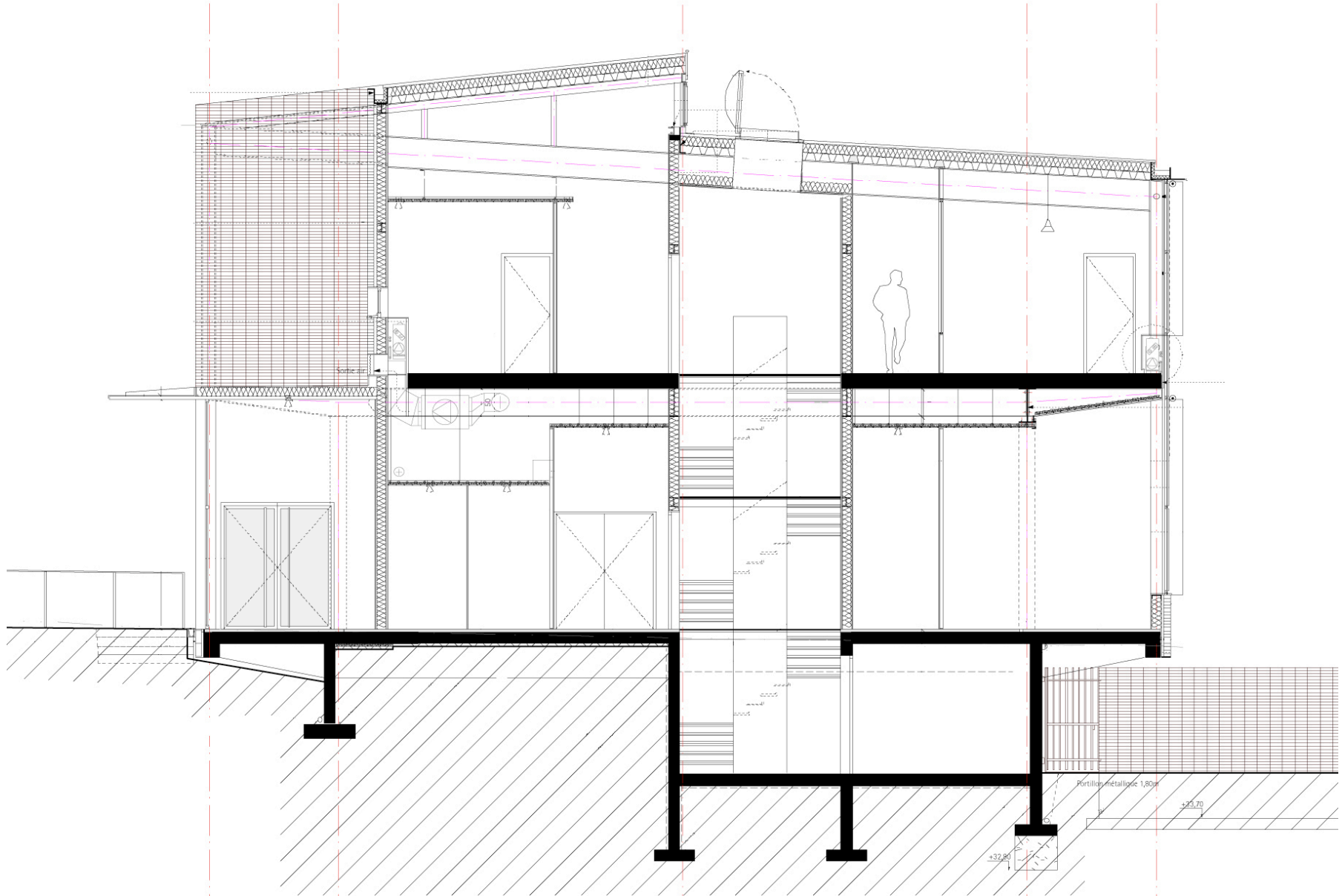
photographie de Jérôme Fleurier

FAÇADE SUD



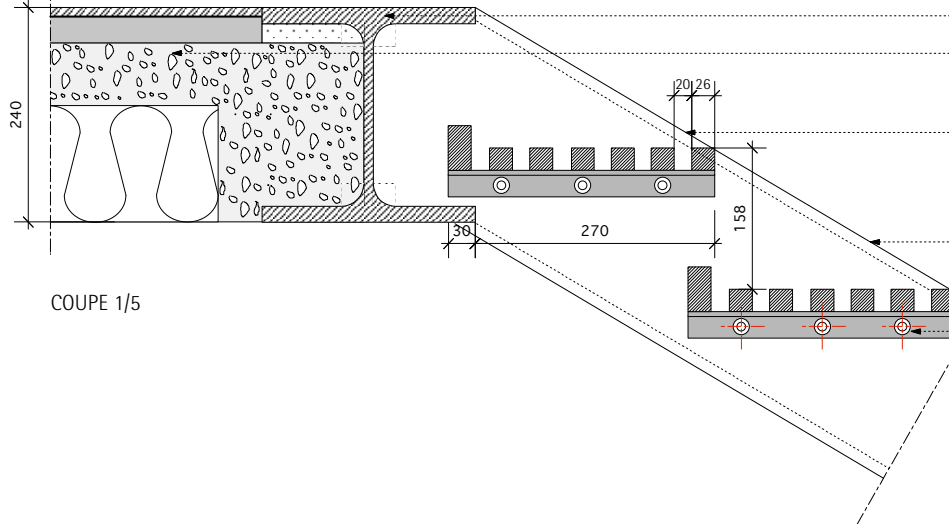
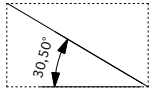
photographie de Jérôme Fleurier

BUREAUX À L'ÉTAGE

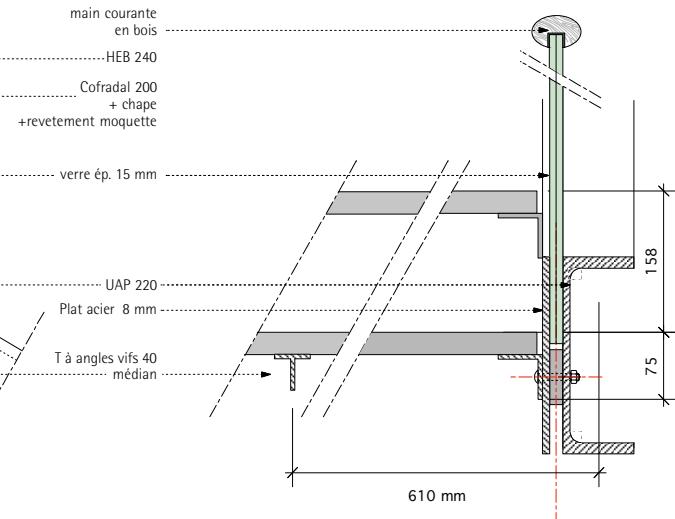


COUPE TRANSERVALE

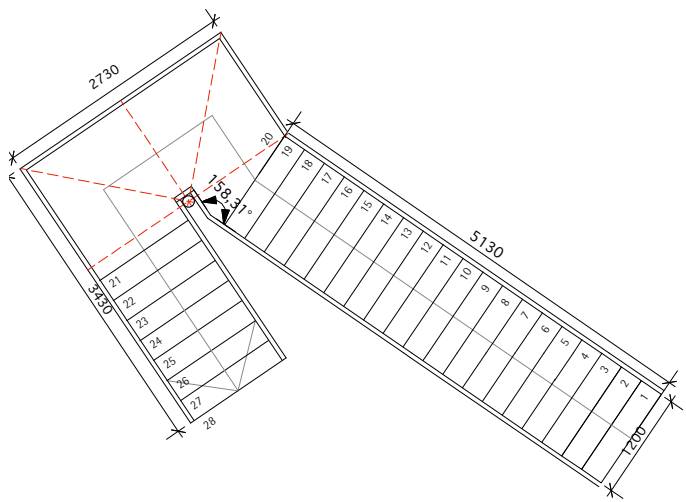
escalier : 4,44 mètres à monter
28 marches de 27 cm * 15,8 cm



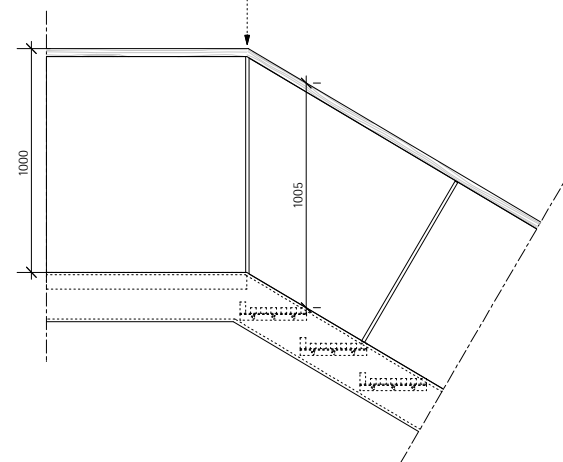
COUPE 1/5



Panneaux vitrage jointif



PLAN 1/50



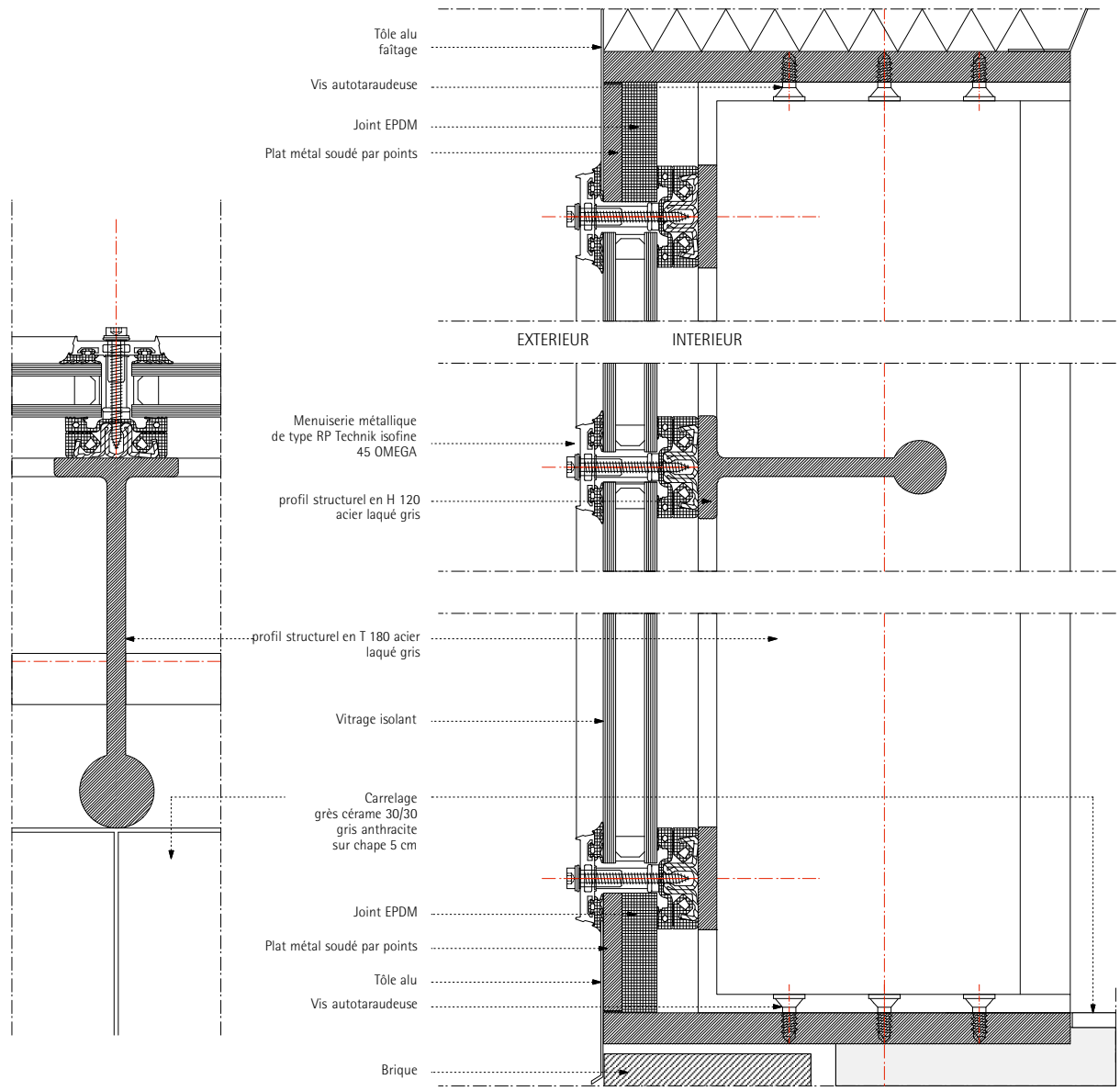
ELEVATION 1/20

DÉTAIL ESCALIER



photographie de Jérôme Fleurier

HALL D'ENTRÉE



PLAN 1/2

COUPE 1/2

DÉTAIL MUR RIDEAU



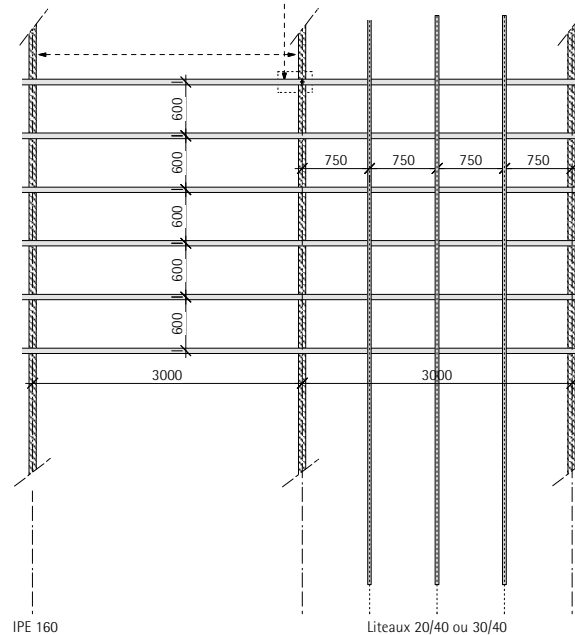
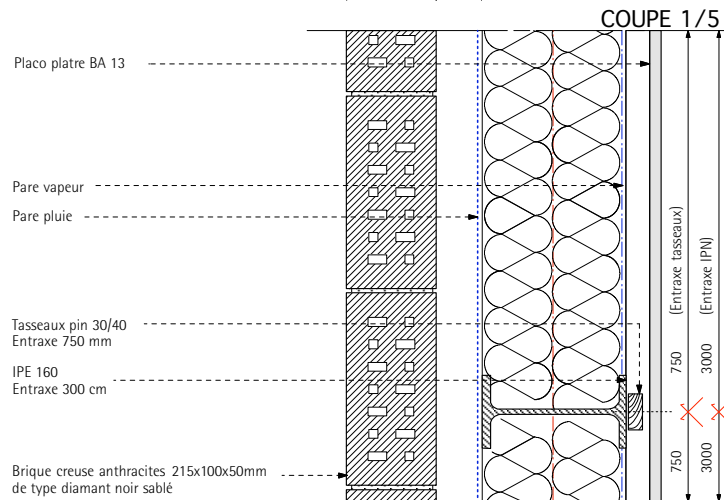
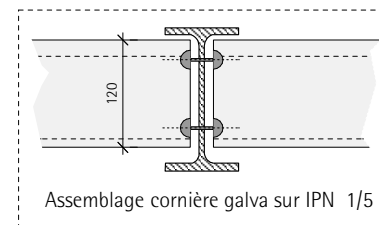
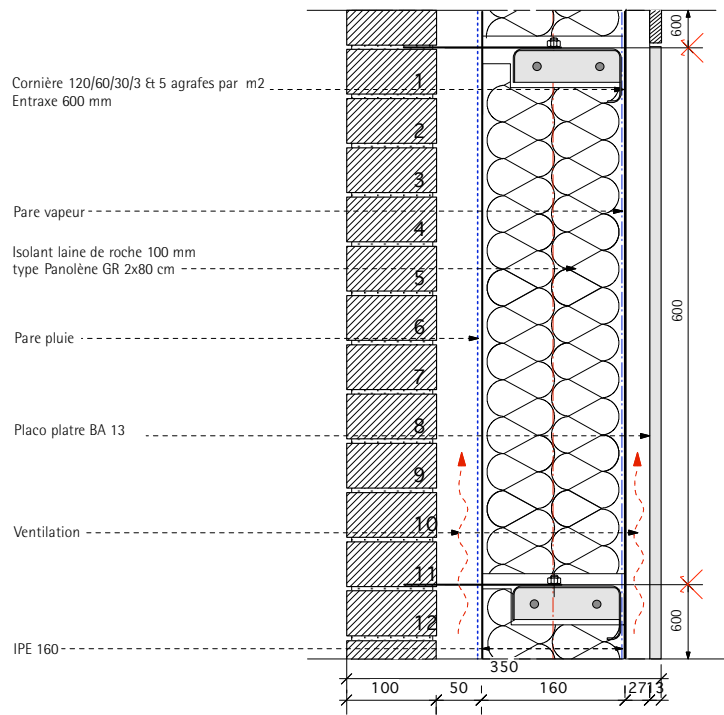
photographie de Jérôme Fleurier

HALL D'ENTRÉE



photographie de Jérôme Fleuriot

FAÇADE SUD

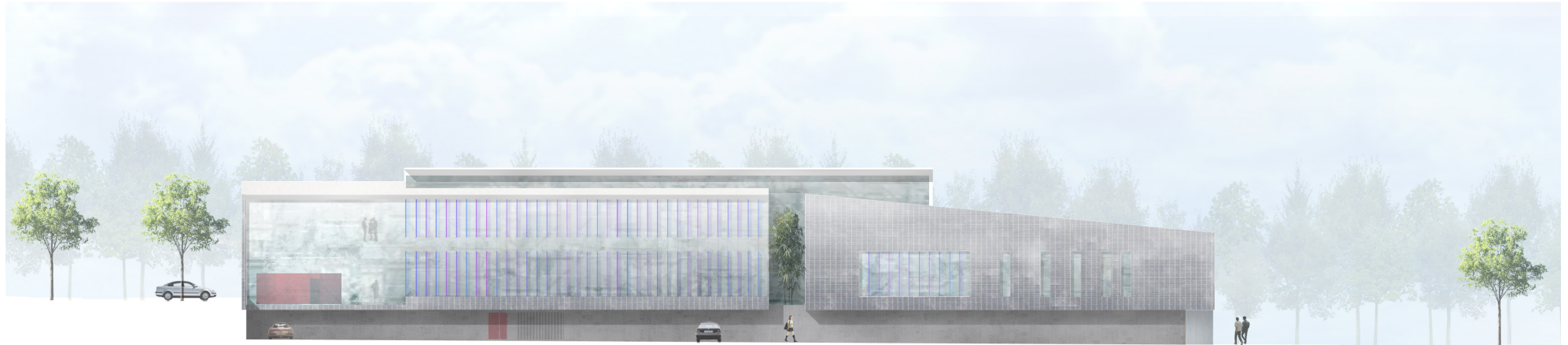


Shéma structurel 1/50



photographie de Jérôme Fleuriel

PROTECTION SOLAIRE

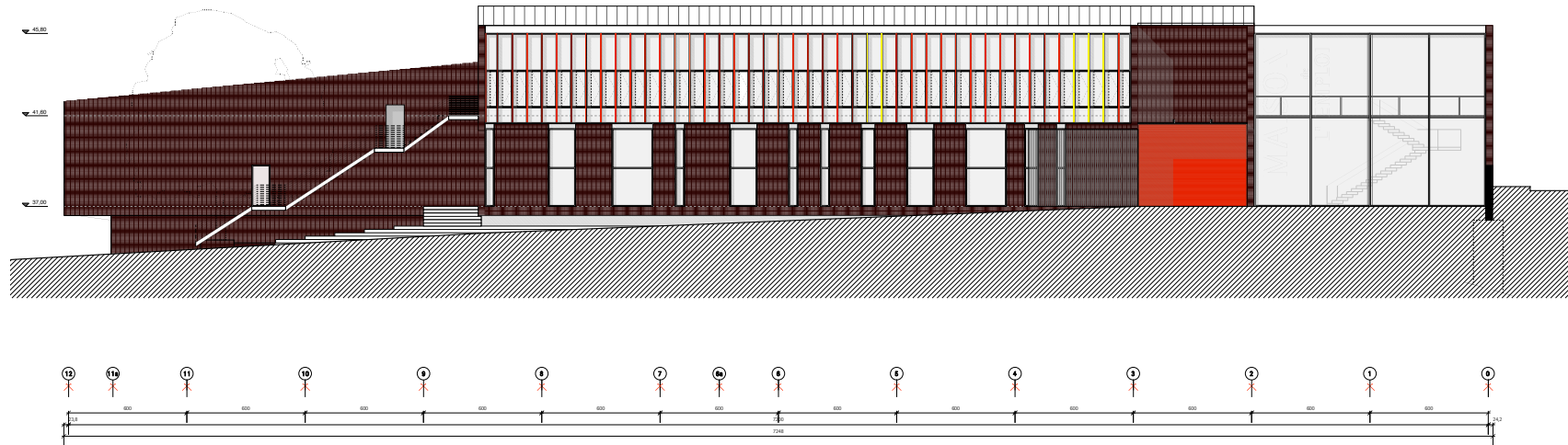


ÉLEVATION SUD OUEST



photographie de Jérôme Fleurier

FAÇADE SUD OUEST



ÉLEVATION NORD EST



photographie de Jérôme Fleuriot

FAÇADE NORD EST



photographie de Jérôme Fleurier

LE BASSIN MINÉRAL EN PIERRE BLEU



photographie de Jérôme Fleurier

FAÇADE NORD EST